



École de Musique Traditionnelle



Facturation 2021-2022

Identité du payeur

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

Récapitulatif des inscriptions 2021-2022

Nom et prénom des inscrits (si différent du payeur) : _____

FORMULE	MONTANT
Enseignement musical sensibilisation	
<input type="checkbox"/> Eveil musical - (4-6 ans)	90 € x élève(s) = €
<input type="checkbox"/> Découverte instrumentale (7-9 ans).....	125 € x élève(s) = €
<input type="checkbox"/> Découverte instrumentale (ados-adultes).....	45 € x élève(s) = €
Cours cycle 1 ou 2 (cours instrument et atelier d'ensemble)	
<input type="checkbox"/> - de 18 ans	260 € x élève(s) = €
<input type="checkbox"/> 18 ans et +	280 € x élève(s) = €
Atelier d'ensemble seul (élève non inscrit en cours)	
<input type="checkbox"/>	90 € x élève(s) = €
Atelier autonome	
<input type="checkbox"/> Harmonica	15 € x élève(s) = €
Les rendez-vous	
<input type="checkbox"/> Uilleann pipes confirmés	195 € x élève(s) = €
<input type="checkbox"/> Accordéon diatonique	100 € x élève(s) = €

Remise	Adhésion	Récapitulatif A PAYER
<input type="checkbox"/> - 5 % pour un total de plus de 450 euros	<input type="checkbox"/> 10 euros /famille	TOTAL 1 :
<input type="checkbox"/> - 10 % pour un total de plus de 650 euros		MAJORATION 20% (hors Redon agglo) : +
<input type="checkbox"/> - 15 % pour un total de plus de 850 euros		MAJORATION 10% (OBC) : +
<input type="checkbox"/> - 20 % pour un total de plus de 1050 euros		MONTANT DE LA REMISE :-
<input type="checkbox"/> Coupon culture sport Ville de Redon à 65 €		TOTAL APRES REMISE :
<input type="checkbox"/> Pass culture (élèves âgés de 18 ans)		ADHESION :
TOTAL de la remise : euros		TOTAL à PAYER : €

Type de règlement
 Règlement en : 1 fois 3 fois 10 fois
 Chèque Espèces Vignettes CAF Chèques vacances

Vous souhaitez faire un don de €
 Notre association est reconnue d'intérêt général et peut donc émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs.
 Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.
 Exemple : un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €. Coût réel du don : 17 €